



REGLEMENT INTERIEUR

Pour que les cours se déroulent harmonieusement, quelques rappels :

- Les adhérents ne seront acceptés aux cours qu'avec la remise du **dossier complet** : fiche d'inscription + questionnaire médical (ou certificat) + paiement
- Les salles de cours sont réservées **uniquement aux licencié(e)s**, les enfants ne sont pas admis
- Obligation d'utiliser des **baskets** réservées à l'activité en **salle** (non utilisées à l'extérieur)
- Par mesure d'hygiène, se munir d'une **serviette** pour recouvrir le tapis
- Prévoir bouteille d'eau pour s'hydrater pendant le cours
- L'adhérent respectera les **horaires des cours**
- Il s'engage à maintenir le matériel prêté ainsi que les locaux en bon état
- Tout matériel mis à disposition devra être remis à sa place par l'adhérent à la fin des cours
- Chaque adhérent sera responsable de ses effets personnels (l'association ne pourra être tenue pour responsable de la dégradation, perte ou vol des effets personnels des licenciés)
- Il est demandé un **comportement respectueux** vis-à-vis des autres membres de l'association ainsi que de l'animateur.
- Cours pendant les vacances scolaires d'automne, pas de cours pendant les vacances de Noël. Pour les vacances de février et d'avril, cours la première semaine – pas de cours la 2^{ème} semaine
- Toute cotisation versée est définitivement acquise par l'association.

Bonne saison sportive